



**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 24 mars 2022  
Convocation du : 18 mars 2022  
Conseillers en exercice : 35  
Conseillers présents : 29

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le vingt-quatre mars à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

**PRESENTS** : Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Laurent DERONNE, Catherine DE PARIS, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Ibtissam MARZACK-AFFAOUI, Lahcem AIT EL HAJ, Rut LERNER-BERTRAND, Grégory PICKEU, Philippe CATTOIRE, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Catherine HALOS, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Désiré BAILLON.

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR** : Céline LEROUX, Hugues QUESTE, Thomas BLACTOT, Valérie PRINGUEZ, Sylvie DELANNOY-CUISINIER, Cristiane DELESTREZ ont délégué respectivement pour les représenter Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Martine COBBAERT, Catherine DE PARIS, Laurent DERONNE conformément à l'article L. 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Sophie TANGHE

DE22.028

**EQUIPEMENTS SPORTIFS**  
**INSTALLATION DE SKATEPARK ET PUMPTRACK**  
**APPEL A FINANCEMENTS**

*Autorisation - Approbation*



La Ville d'Armentières souhaite installer des structures de Skatepark et Pumptrack sur son territoire. Plusieurs lieux d'implantation potentiels ont déjà été identifiés notamment à proximité du complexe sportif Léo Lagrange. Les structures de ce type correspondent aux attentes actuelles des habitants, qu'ils soient novices ou adeptes des sports « urbains ».

Il s'avère que ce projet est en partie subventionnable par l'Agence Nationale du Sport (ANS), le Conseil Régional et la Métropole Européenne de Lille. L'installation de ces équipements fait actuellement l'objet d'une grande attention des financeurs qui les intègrent dans leurs priorités.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des subventions, au taux le plus élevé possible, auprès de l'Agence Nationale du Sport, du Conseil Régional et de la Métropole Européenne de Lille, et de tout autre financeur à identifier.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Ainsi fait et délibéré  
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,  
Le Maire,

**Bernard HAESBROECK**  
Vice-Président de la Métropole Euro-  
péenne de Lille